

# CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AIN

## MISSIONS ET CHIFFRES CLEFS

“ Des élus et des  
collaborateurs au service  
de vos projets ”



agricultures  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
AIN

[www.ain.chambre-agriculture.fr](http://www.ain.chambre-agriculture.fr)

## LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AIN



**33** élus  
au suffrage universel  
direct pour **6** ans  
**8** membres associés



**82** collaborateurs  
**78,65** équivalents  
temps plein

**5** sites

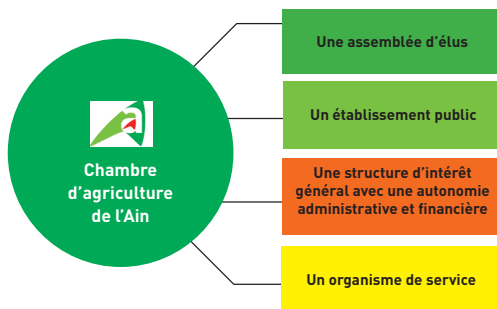
**1** siège à Bourg-en-Bresse  
**4** antennes :

Villars-les-Dombes, Belley,  
Valserhône, Ceyzériat

### UN ETABLISSEMENT PUBLIC AU SERVICE DES AGRICULTEURS ET DES TERRITOIRES DEPUIS 1924

- Organe professionnel, consultatif et représentatif des intérêts agricoles
- Placé sous la tutelle de l'état et administré par des élus

La Chambre est un établissement public à vocation professionnelle, dirigé par des élus représentant les agriculteurs, les groupements forestiers (syndicats, coopération, crédit, mutualité), les salariés agricoles, les anciens exploitants et les propriétaires fonciers.



### UN ECHELON DE PROXIMITE

Aux côtés de l'APCA (Assemblée permanente des Chambres d'agriculture) et au sein du réseau des 12 Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, la Chambre d'agriculture de l'Ain constitue l'échelon de proximité. Elle est présente à Bourg-en-Bresse et sur l'ensemble du territoire à travers ses antennes décentralisées à Belley, Ceyzériat, Valserhône et Villars-les-Dombes.



# UNE AMBITION : VERS UN NOUVEAU DEVELOPPEMENT POUR PLUS DE VIE DANS LES TERRITOIRES

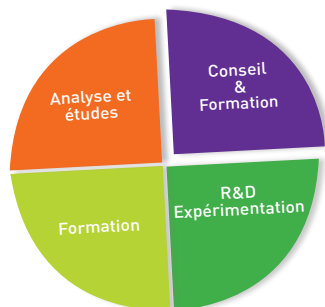
## DES SERVICES AUX ENTREPRISES ET AUX TERRITOIRES



### APPUYER ET CONSEILLER LES ENTREPRISES AGRICOLES

L'appui aux entreprises agricoles est notre domaine d'activité principal. Dotée d'un vivier de compétences multiples et spécialisées, la Chambre d'agriculture développe expertise, conseil, formation et recherche-développement et intervient sur le terrain afin d'accompagner ses ressortissants. **La Chambre d'agriculture s'engage pour apporter les moyens de la réussite et de l'autonomie aux entreprises agricoles.**

#### Un large panel d'activités en accompagnement collectif et individuel



### ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES PROJETS DE TERRITOIRES

La Chambre d'agriculture dispose d'une large autonomie pour conduire des projets, des actions et analyses au bénéfice de l'agriculture et des dynamiques économiques territoriales. Elle accompagne également les collectivités dans tout projet de territoire intégrant l'agriculture en leur apportant des solutions globales et sur mesure :

- Aménager l'espace et préserver le foncier
- Valoriser les produits locaux
- Contribuer à la gestion de l'eau
- Développer l'économie et l'emploi
- Elaborer et animer des projets territoriaux
- Agir pour la biodiversité, l'environnement et les paysages



### DES MARQUES AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES TERRITOIRES

**PROagri**  
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

#### Une marque au service des agriculteurs

Une approche complète, personnalisée et de proximité répondant à tous les besoins de l'agriculteur. Du conseil, de la formation, des services et solutions numériques pour garantir la pérennité des exploitations agricoles et assurer leur triple performance économique, environnementale et sociale.

**TERRALTO**  
AU SERVICE DES COLLECTIVITES ET DES TERRITOIRES

#### Une marque au service des collectivités et des territoires

Lancée en 2017, cette marque donne une vision globale de l'ensemble des accompagnements des Chambres d'agriculture au service de la dynamique des territoires.



## FAVORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

- Innover pour trouver les solutions pour les agricultures de demain.
- Favoriser le transfert de connaissances et construire une agriculture multiperformante
- Animer des groupes d'agriculteurs



## ASSURER PLUSIEURS MISSIONS DE SERVICES PUBLICS CONFIEES PAR L'ETAT

- Point Accueil Installation
- Centre de formalités des entreprises.
- Enregistrement des contrats d'apprentissage (jusqu'à fin 2019).
- Identification animale.

## NOUS NOUS ENGAGEONS POUR VOTRE SATISFACTION



www.afnor.org  
Conseil-Formation

Notre **CHAMBRE D'AGRICULTURE**  
**EST CERTIFIÉE**  
pour ses **ACTIVITÉS** de **CONSEIL**  
et de **FORMATION**

### Siège social

4 av. du Champ de Foire  
BP 84  
01003 **Bourg en Bresse Cedex**  
Tél. : 04 74 45 47 43  
Fax. : 04 74 45 47 00  
accueil@gain.chambagri.fr

Du lundi au jeudi :  
8h-12h et 13h30-17h15  
Le vendredi :  
8h-12h et 13h30-17h

### Antennes

Bd du 133<sup>ème</sup> RI,  
01300 **Belley**  
Tél : 04.81.51.00.37  
Sur rendez-vous

45, route des Soudanières  
01250 **Ceyzériat**  
Tél : 04 74 25 09 50  
Du lundi au jeudi :  
8h-12h et 13h-17h  
Le vendredi :  
8h-12h et 13h-16h30

Parc d'activité des  
Etournelles  
300 rue Santos Dumont  
Châtillon-en-  
Michaille  
01200 **Valserhône**  
Tél : 04.74.45.56.90  
Sur rendez-vous

42 rue Lavéran,  
01330 **Villars les Dombes**  
Tél : 04.74.45.80.04  
Sur rendez-vous

## LA REPRÉSENTATION DE L'AGRICULTURE ET DU MONDE RURAL



### La chambre d'agriculture, porte-parole de l'agriculture

Une Chambre d'agriculture représente les intérêts agricoles de son territoire auprès des pouvoirs publics.

Les élections qui s'appuient sur un corps électoral large assurent une véritable légitimité aux élus qui administrent et président les Chambres d'agriculture.



### La chambre d'agriculture, interlocuteur privilégié des pouvoirs publics

Une Chambre d'agriculture est habilitée à répondre aux avis qui lui sont demandés par les pouvoirs publics, à se saisir de toute question intéressant l'agriculture, à l'étudier et à donner son avis.



**AGRICULTURES & TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
AIN